

Assemblée Générale mixte NID'énergies 2023

17 Septembre 2023



RAPPORT
D'ACTIVITÉ



RAPPORT
FINANCIER



ACTIONNARIAT
ET CAPITAL



CONSEIL DE
GESTION



REVISION DES
STATUTS



PERSPECTIVES ET
PROPOSITION



CONFERENCE

Rapport d'activité





Jean-Jacques HUIBAN

Exploitation & Maintenance, Projets PV. Expertise technique
Villefontaine
Actionnaire depuis 2021
jean-jacques.huiban@orange.fr - 06 49 58 11 89



Philippe TISSERAND

Projets PV
Expertise charpente
Saint-Savin
Actionnaire et membre du Conseil de Gestion depuis 2020
tisserand.ph@bbox.fr - 06 98 84 19 09



Arnaud DE FRESLON

Projets PV, Conférence
Saint-Savin
Actionnaire et membre du Conseil de Gestion depuis 2020
arnaud.defreslon@free.fr - 06 84 21 83 53



Emmanuel DURAND

Assurance, Banque, Compta
Saint-Alban de Roche
Actionnaire depuis 2018 représentant 2 personnes morales
(Radiance Mutuelle et l'étang des cigales). Membre actif depuis fin
2018 et membre du Conseil de Gestion depuis 2020
Emmanuel.durand@radiance.fr - 06 07 35 94 79



Christian FEURER

Exploitation & maintenance, Conférence
Villefontaine
Actionnaire depuis avril 2020 et membre du Conseil de Gestion
depuis 2020
Christian_feurer@yahoo.fr - 06 20 56 24 26



Johnny GARATTONI

Conférence
L'Isle d'Abeau
Non Actionnaire



Noémie HUMBERT

Comptabilité, TVA
Sud-Grésivaudan
Actionnaire fondateur et membre du Conseil de Gestion depuis 2018
humbert_noemie@hotmail.fr - 07 57 47 38 27



Florent LAVAL

Président de NID'énergies, admin, projets PV
Vaulx-Milieu
Actionnaire depuis 2019 et membre du Conseil de Gestion depuis
2019
florent.laval@gmail.com - 06 33 68 97 87



Gérald MARTIN

Communication, Admin, Conférence
Villefontaine
Actionnaire depuis 2016 et membre du Conseil de Gestion depuis
2020
geraldmartin@netcourrier.com - 07 81 36 93 10



Pierre GIROUD

Exploitation & Maintenance
Meyrié
Actionnaire depuis 2018
Pi.giroud@laposte.net



Pauline TEYSSIER

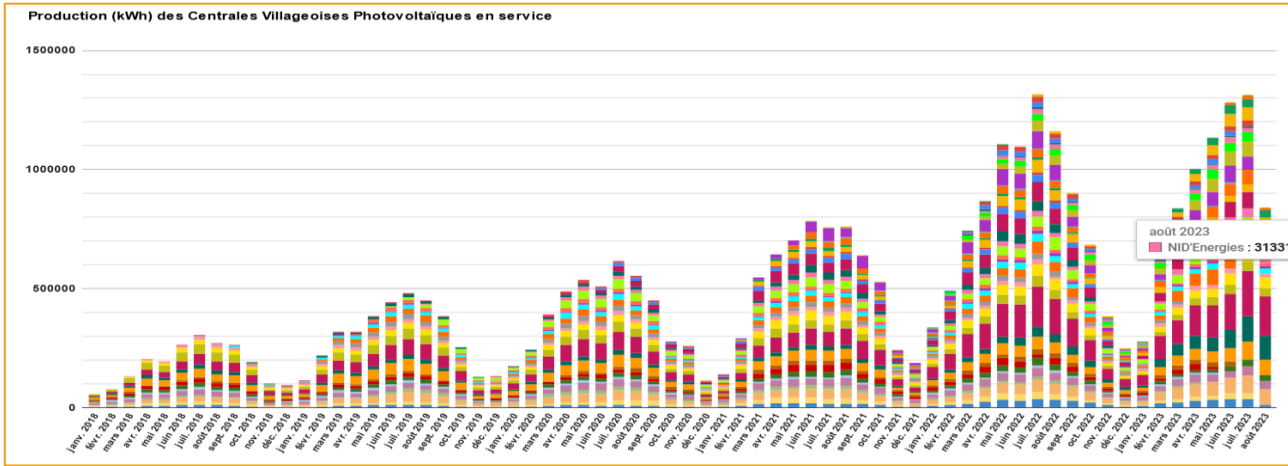
Relations CAPI
L'Isle d'Abeau
Actionnaire fondateur et membre du Conseil de Gestion depuis 2016
polinetm@hotmail.com - 06 63 21 63 43



Cécile Castera

Animation Sobriété
Tramolé
Actionnaire depuis 2022
c.castera74@gmail.com

Les Centrales Villageoises au delà de NID'énergies



En 2022

+57 centrales PV mises en service
dont 6 de 100 kWc
et 14 de 9 kWc
+2,1 MWc

En 2023, à date

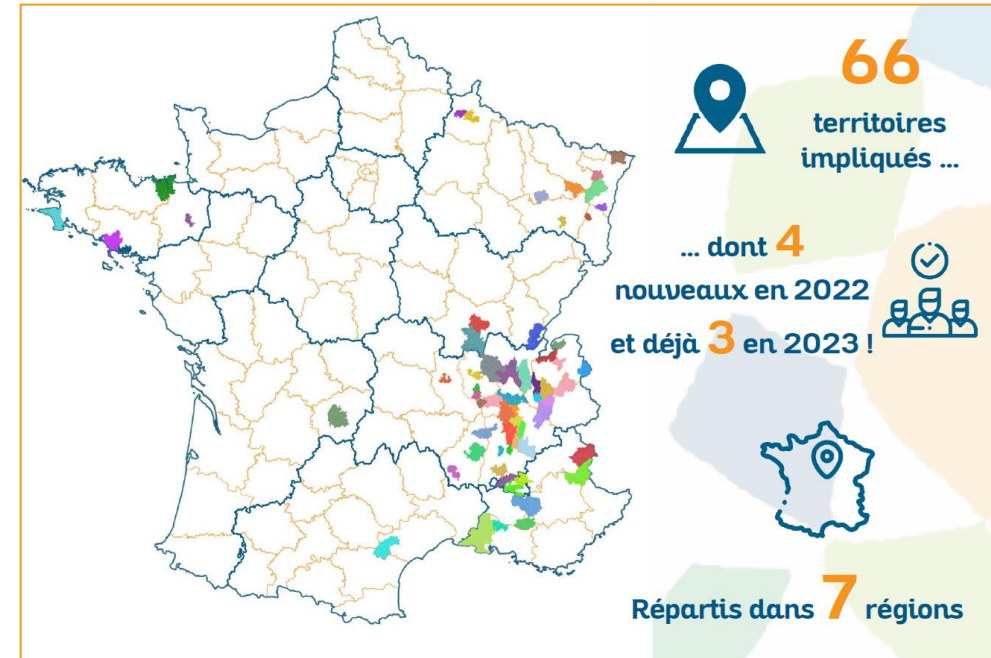
+27 centrales mises en service
dont 7 de 100 kWc
+1,5 MWc

Focus sur l'auto-consommation individuelle et collective - encore très peu de concrétisations
Extension au delà de AURA

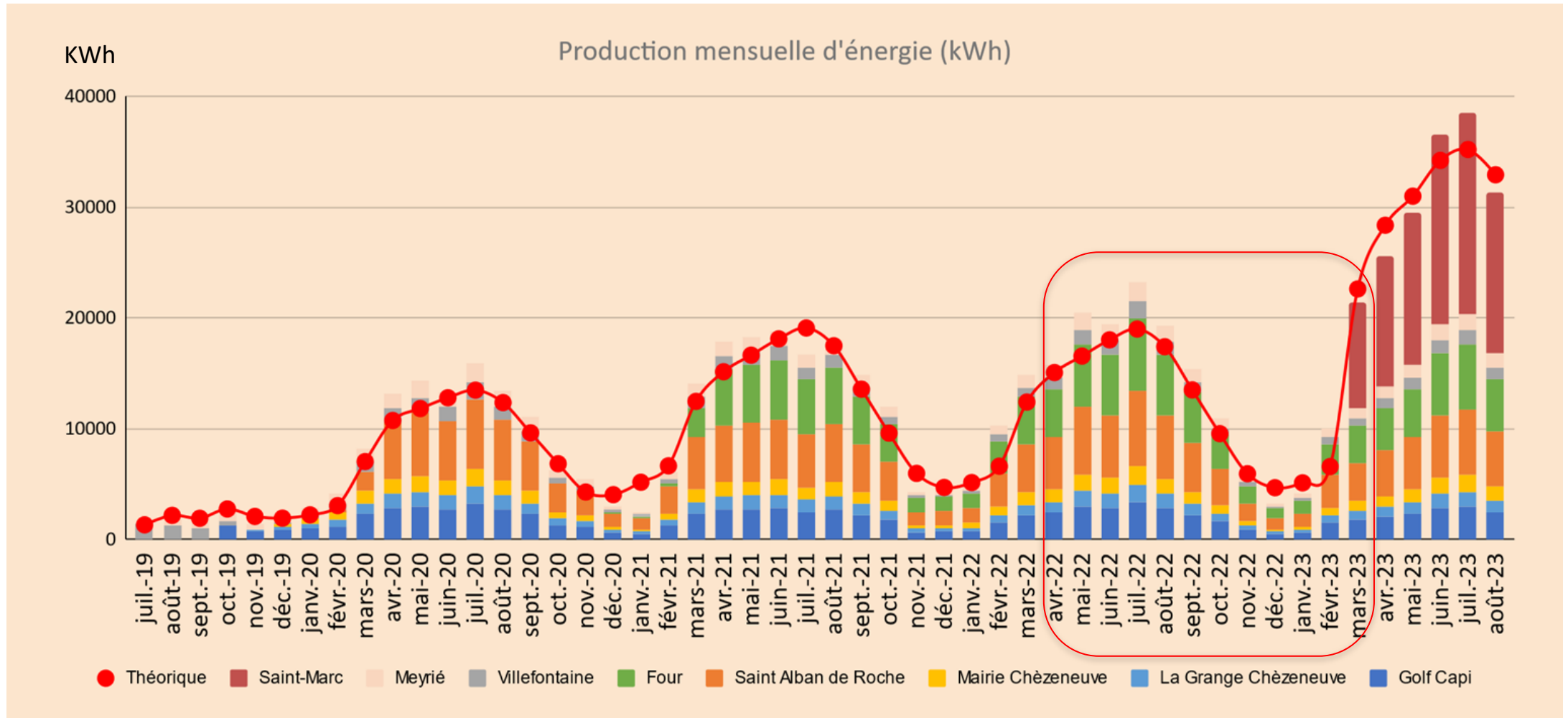
Au delà des projets photovoltaïques

- Mobilité bas-carbone partagée
- Kit PV Auto-conso / Auto-Installation (SOLARCOOP, Oscaro Power)

- 66 collectifs - 43 en production
- 470 centrales PV en service - 9 MWc
- 6 750 actionnaires - 5 M€ de capital
- 9,3 GWh en 2022 = 2 000 ménages, dont chauffage
- 1,3 GWh en Juin 2023



Suivi de Production





	Total	MQ Fougères Villefontaine	La grange de Chèzeneuve	La Mairie de Chèzeneuve	Golf 3 Vallons	Meyrié	Salle polyvalente Four	Complexe Sportif Saint Alban	Lycée Saint Marc
Nb jour prod		365	365	365	365	365	365	365	28
nb jour d'arrêt	3	1	1	0	0	1	0	0	0
Disponibilité (temps)	99,90%	99,7%	99,7%	100,0%	100,0%	99,7%	100,0%	100,0%	100,0%
Perte estimée revenu	15 €	5 €	5 €	0	0	5 €	0	0	Non significatif

Disponibilité réelle au dessus de la cible du Business Plan (98,5 %)

Impact financier des interruptions négligeable (15 €)

Aléas d'exploitation :

- Toujours quelques soucis de réseau ENEDIS à Four

Réalisation :

- Remplacement de 2 panneaux cassés à Villefontaine.
- Déménagement de l'installation électrique à la Grange de Chèzeneuve

Maintenance régulière

- Visite de contrôle de tous les sites
- Contrôle réglementaire ERP

A prévoir

- Construction casquette pour onduleur à Saint-Alban
- Test nettoyage des panneaux au Golf
- Déplacement du stock de panneau de rechange

Projets PV

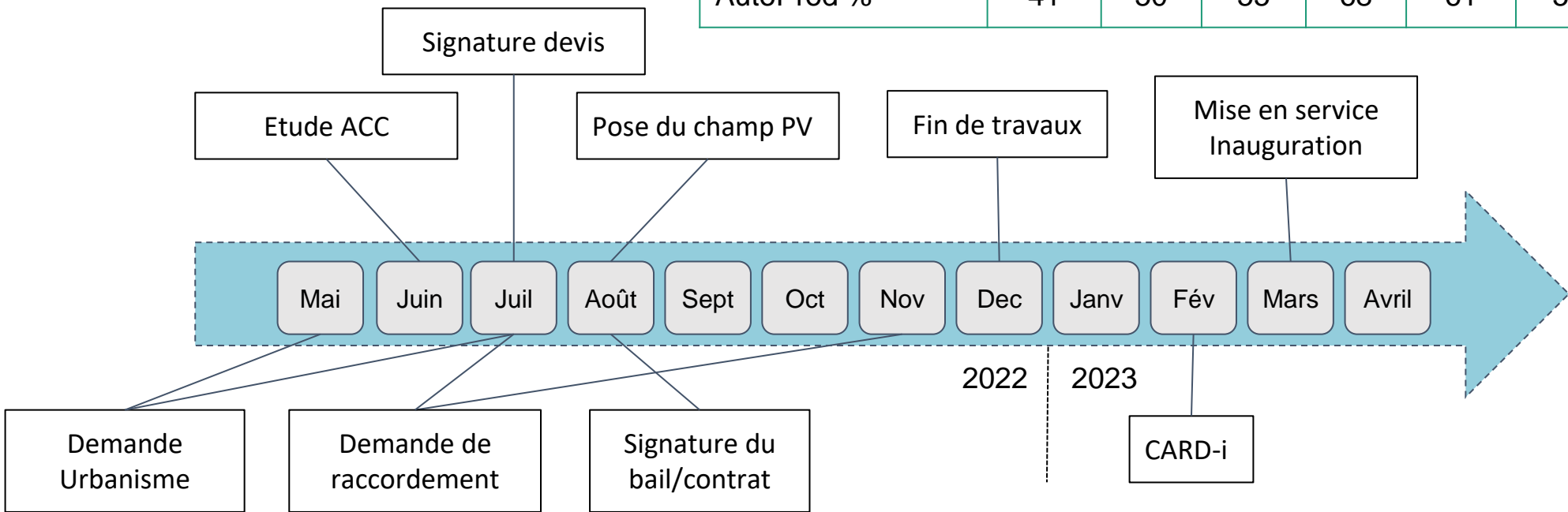
Lycée Saint-Marc



Quelques éléments financiers

Budget total	108,8 k€
Emprunt	97,5 k€
Ratio	1,086 €/Kwc

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Total	Cible
AutoConso %	61	43	50	26	9	34	48	50,9
AutoProd %	41	50	55	68	61	52	40	42,2



Projets PV

Etudes de faisabilité

Opportunités étudiées et abandonnées sur la période



Localité	Bâtiment	Puissance visée	Commentaire	Raison de l'abandon
Rochetoirin (VDD)	Extension école/cantine	36 kWc	Prise en compte du PV trop tardive pour être intégré efficacement dans le montage global.	Surcoût détuilage trop important
Saint-Savin (CAPI)	Gymnase	36 kWc / 100 kWc	Insertion dans un projet global de réfection du bâtiment.	La mairie réalisera le projet elle-même suite à l'attribution d'une subvention.
La Verpillière	Gymnase Sainte-Marie Lyon	>100 kWc	Opportunité ACI intéressante.	Coût faramineux du raccordement. Peu d'intérêt de la part de l'OGEC.
Romagnieu	Centrale au sol	250 kWc	Proposition par un propriétaire privé de valoriser un terrain	Avis défavorable de Enercoop, APIE et des bénévoles (*)
Ruy-Monceau	Maison de santé	30 kWc		Arrivée tardive dans le projet, valorisation peu évidente pour le promoteur

Opportunités encore en cours



Localité	Bâtiment	Puissance visée	Commentaire
Val de Virieu (VDD)	Halle des sports, maison médicale, école, crèche	36 - 100 kWc	Plusieurs projets de construction neuve ou de réhabilitation. Opportunité ACC intéressante.
Torchefelon (VDD)	Salle polyvalente	36 kWc (max)	Risque avec la structure du bâtiment. Aucune opportunité de ACI/ACC.
Pont de Beauvoisin (VDD)	Collège privé Jean-d'Arc	100 kWc	Opportunité ACI très intéressante. Interlocuteurs très intéressés. Modèle OGEC Saint-Marc. Risque avec la charpente. Etude en cours.
Saint-André le Gaz (VDD)	MFR	36 kWc	Opportunité auto-consommation intéressante, mais risque charpente faible. Aucun mouvement depuis 2021.
Nivolas-Vermelle (CAPI)	Lycée privé Saint-Marc	+50 kWc	Extension à 150 kWc et passer en ACC sur les 2 pôles du lycée
Saint-Jean de Soudain (VDD)	Ecole	100 kWc	Tuile



5 ateliers réalisés dans le réseau des médiathèques de la CAPI - saison 2022-2023

Objectif : parler du climat et de la sobriété à **un public non déjà convaincu.**

Participation plutôt faible (40 personnes)

L'expérience ne sera pas renouvelé



1 belle Fresque du Climat à La Caravane des Possibles



Périmètre

- 4 Communes de la CAPI ont répondu à la proposition de la CAPI
- 26 Classes de primaire / maternelle

Implication

- Apport de 900 € pour ajouter des classes au programme
- Intervention à titre d'activité professionnelle d'une bénévole de NID'énergies (Cécile C)

Non renouvellement en 2023-2024

Conférence "L'énergie à la maison" en partenariat avec L'audace Verte, Saint-Alban de Roche

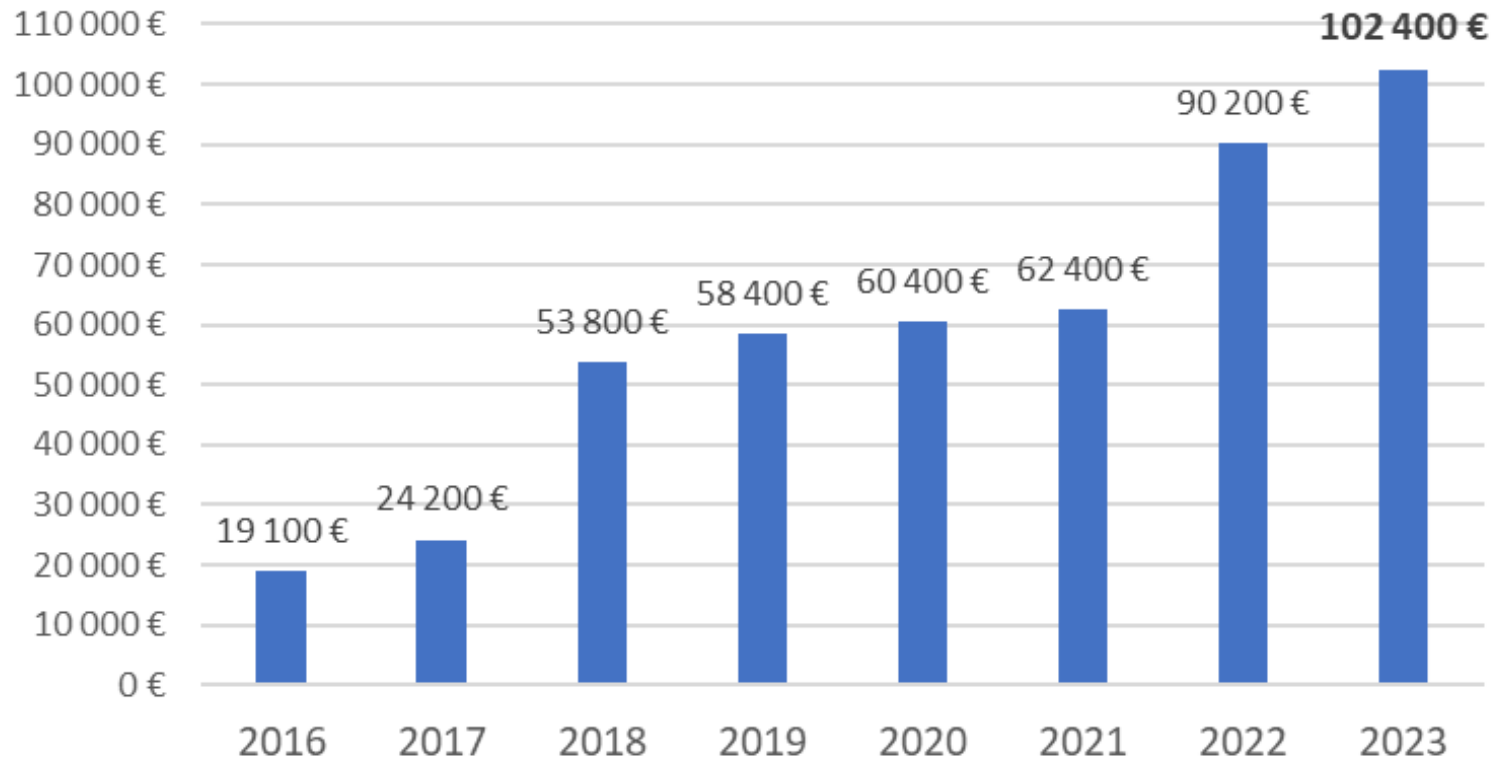
30 participants

Défaut de préparation > objectifs partiellement atteints

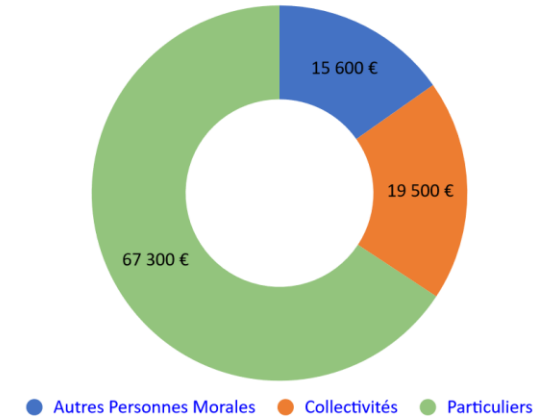
Rapport de gestion



Evolution du capital



Capital par collègue



La part détenue par des personnes morales dépasse 25%

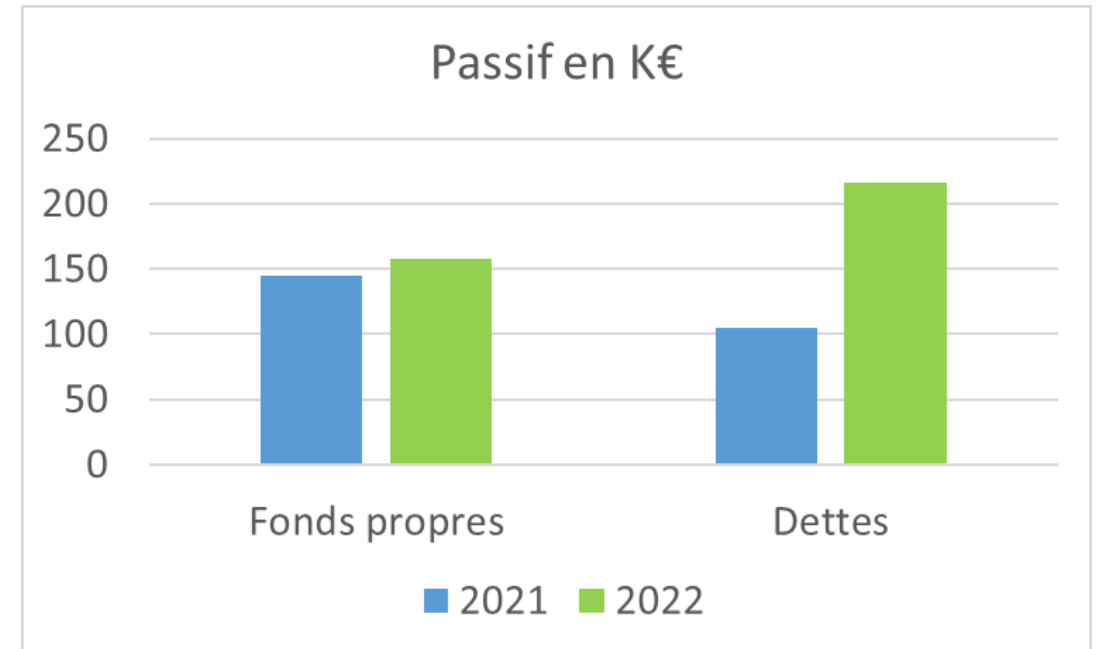
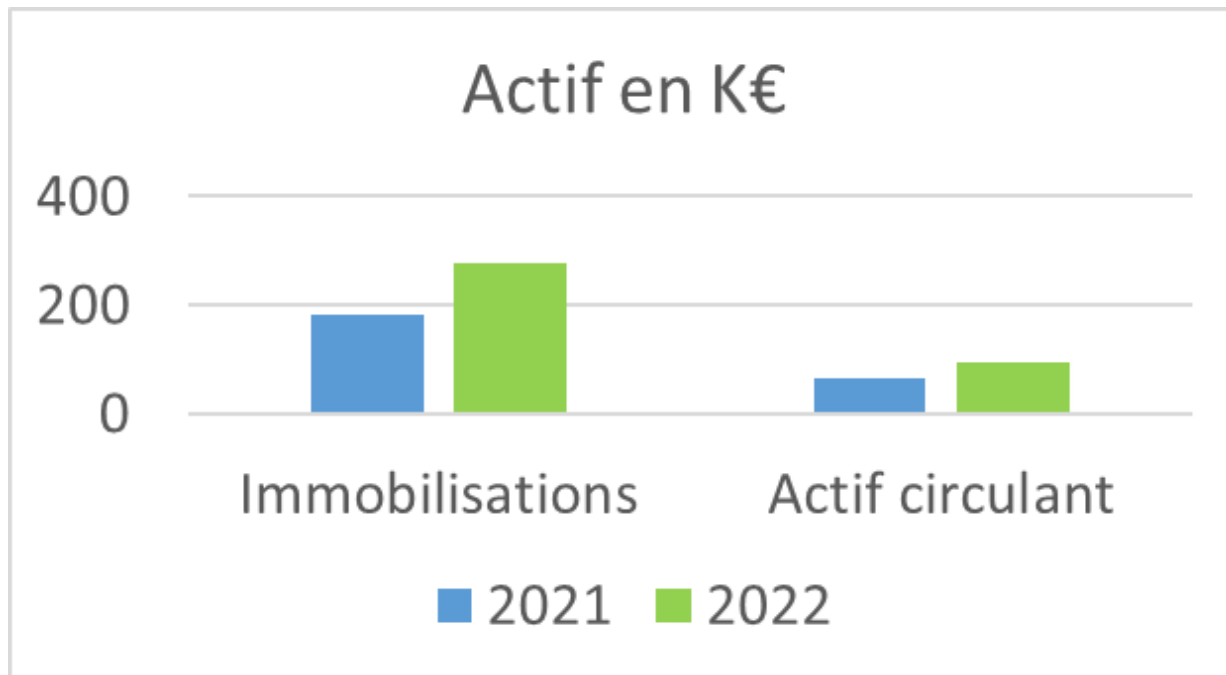
>> impact sur le taux d'imposition



Nouveaux actionnaires en 2022 :

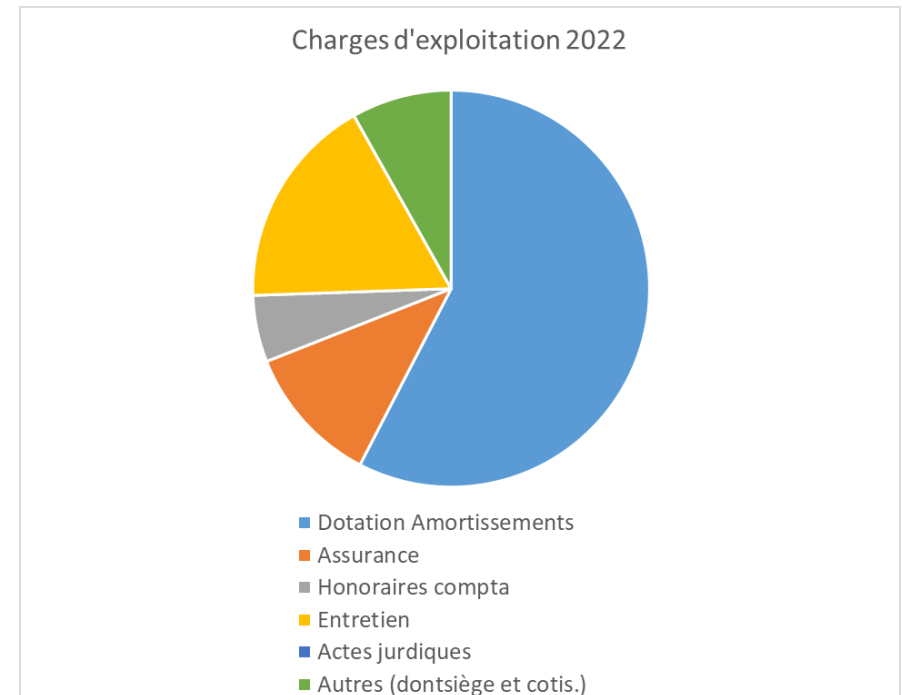
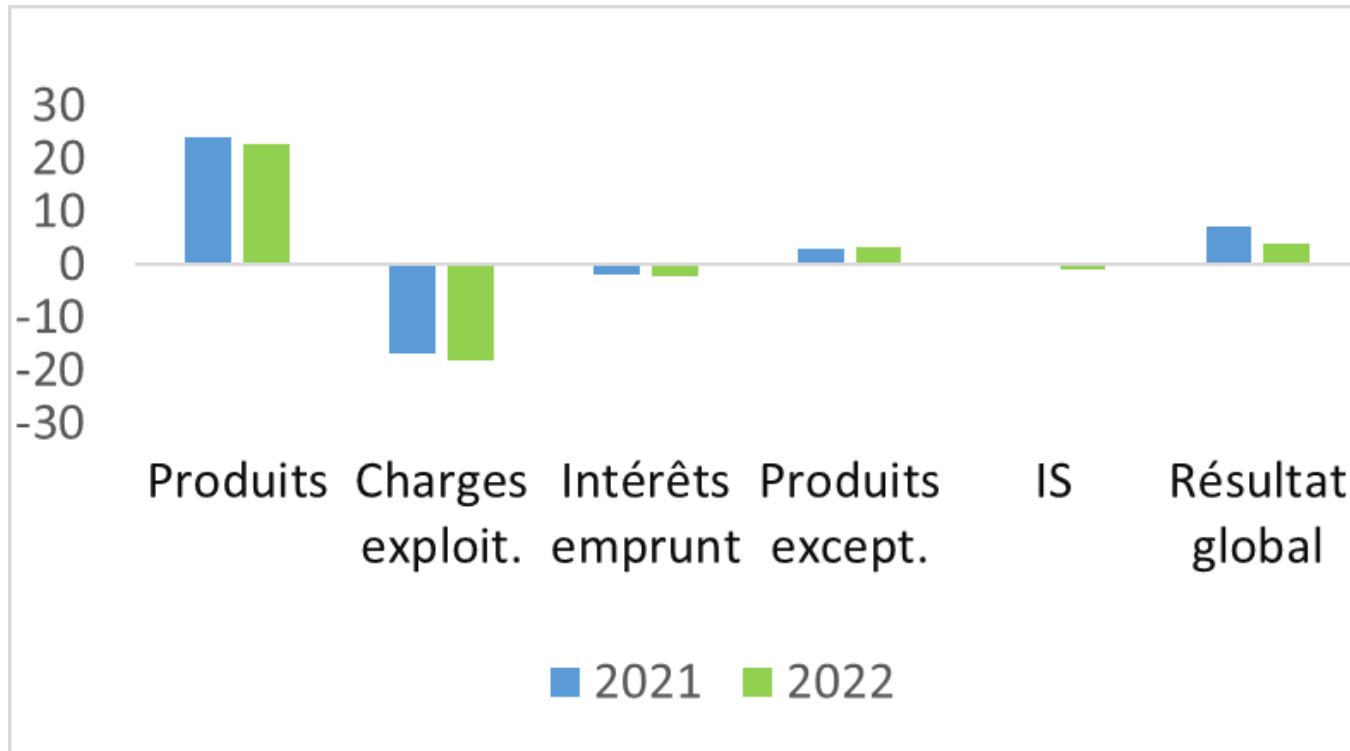
- L'OGEC du Lycée St Marc
- Communauté de commune des Vals du Dauphiné (VDD)
- 2 particuliers

Bilan comptable 2022



2022 : Développement de la centrale au lycée Saint-Marc (immobilisation, dette)

Compte de résultat en K€

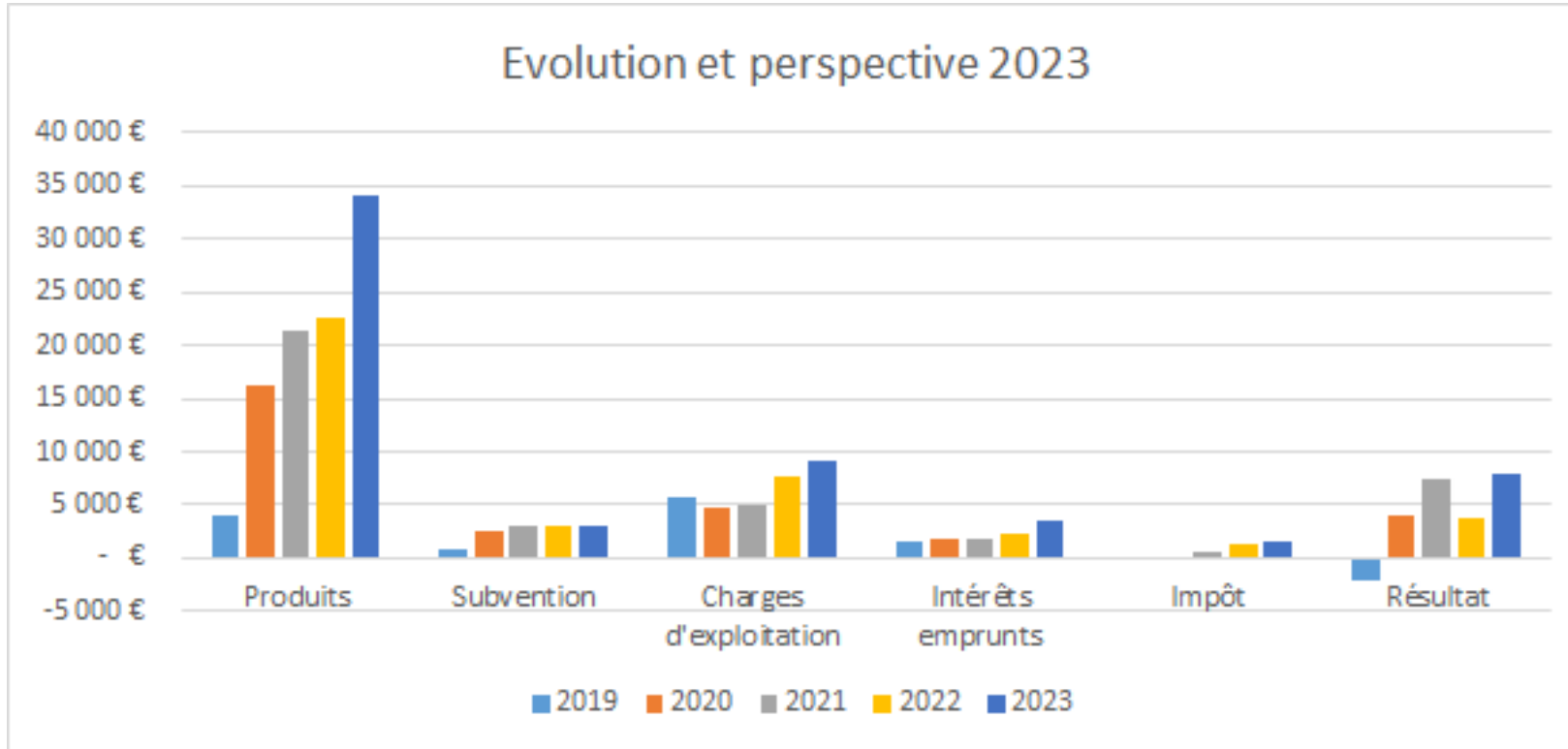


Excédent de 3 834 €

Charges non récurrentes liées au démarrage de la centrale de Nivolas-Vermelle (frais d'emprunt, assurance chantier)

IS en forte augmentation du fait du changement de taux d'imposition : 448 € pour 2021, 1278 € pour 2022

Perspectives exercice 2023



- Plein effet de la Centrale de Nivolas-Vermelle au niveau des produits et des amortissements, mais reste les frais de notaire.
- Vitesse de croisière sur les charges (à iso-périmètre)
- **Résultat prévisionnel exercice 2023 : entre 7 et 8 k€.**

Probablement des dépenses liées aux prospections PV en cours

Résolutions

Résolution 1 : Approbation des comptes annuels et du rapport de gestion et quitus donné au conseil de gestion

- L'Assemblée générale, statuant en sa forme ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil de gestion, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion et les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2032, faisant ressortir un bénéfice de 3 834€ (Trois mille huit cent trente quatre €uros).
- Elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil de gestion pour l'accomplissement de leur mandat au titre dudit exercice.

Résolutions

Résolution 2 : Affectation du résultat

L'Assemblée générale, statuant en sa forme ordinaire, après avoir constaté l'existence d'un bénéfice de 3 834 € (Trois mille huit cent trente-quatre euros) au titre de l'exercice considéré, décide, sur proposition du Conseil de gestion, d'affecter :

- 5% % du résultat en réserve légale, soit 192 euros (cent quatre-vingt-douze euros) qui s'élèvera ainsi à 561 euros.
- le solde, soit 3 642 euros (Trois mille six cent quarante-deux euros), en dotation du compte de report à nouveau, qui ajouté au report à nouveau de l'exercice précédent s'élèvera à + 5 804 euros (Cinq mille huit cent quatre euros).

Résolutions

Résolution 3

Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil de gestion mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce , en prend acte purement et simplement.

Pour information, les conventions visées par cet article suppose que le “partenaire” ayant profité de ladite convention bénéficie d'au moins 10% des droits de vote, ce qui n'arrivera jamais du fait de notre mode de gouvernance.

Actionnariat et Capitalisation

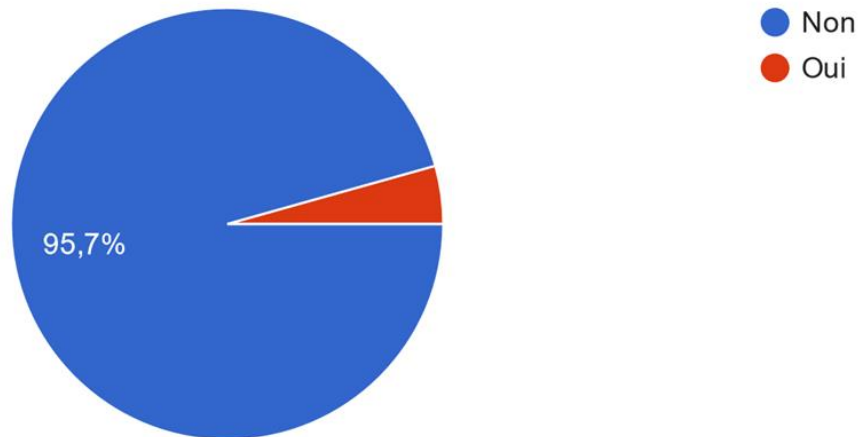
- 1) Distribution de Dividende
- 2) Prime d'émission
- 3) Réduction du capital social



Retour questionnaire actionnaires

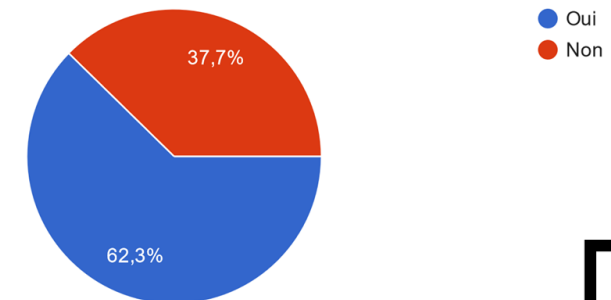
D'ici 2 ans, pensez-vous avoir besoin de céder tout ou partie de vos actions ?

69 réponses



Au cours des 2 prochaines années, seriez-vous prêt à souscrire de nouvelles actions au capital de NID'énergies, pour augmenter notre capacité à réaliser des projets ?

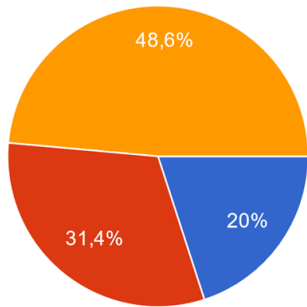
69 réponses



Distribution de dividendes

Dans l'optique d'optimiser l'opération de versement de dividendes, quel seuil de dividende acceptez-vous « d'attendre » pour déclencher un vers...ts et périodicité sont mentionnés à titre indicatif.

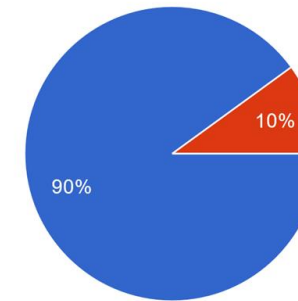
70 réponses



- 6 € par action, soit 4.2 € nets d'impôt et prélèvements sociaux (environ tous les 1 ou 2 ans sur la base du périmètre actuel)
- 12 € par action, soit 8,4 € nets d'impôt et prélèvements sociaux (environ tous les 2 ou 3 ans sur la base du périmètre actuel)
- 18 € par action, soit 12.6 € nets d'impôt et prélèvements sociaux (environ tous les 4 ou 5 ans sur la base du périmètr...

En apportant une partie de votre épargne à NID'énergies, quel objectif principal poursuivez-vous ?

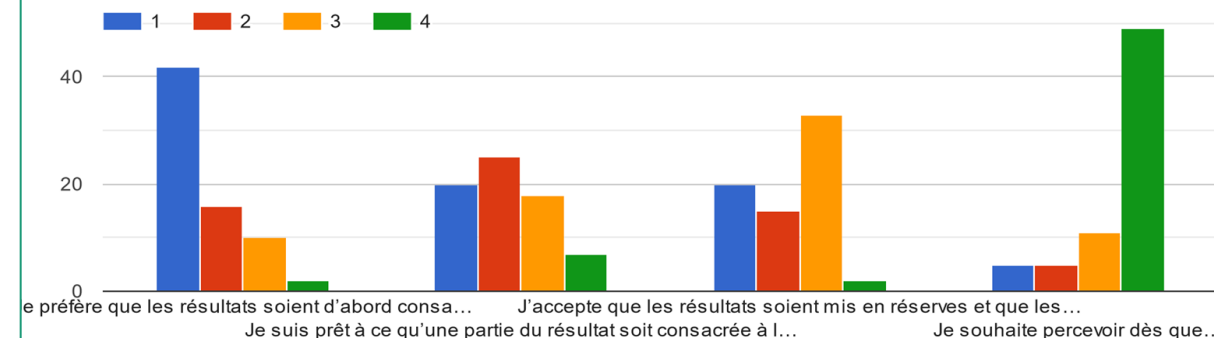
70 réponses



- Soutenir des projets orientés Développement durable, une démarche citoyenne de proximité dont je peux voir les résultats et les réalisations quelque soient les intérêts produits par cette épargne.
- Obtenir des intérêts au moins égaux au Livret A.



Verser des dividendes aux actionnaires consiste à prélever une partie du résultat et/ou des réserves pour les verser aux actionnaires. Parmi les scénario...préférences (de 1 à 4, 1 étant votre 1ère priorité):



Exercice	Dividende potentiel par action (brut)	Conditions
2022	5,7 €	Distribution de l'intégralité des bénéfices de l'année + report
2023	14 €	+ Pour un résultat supplémentaire de 8 k€

Mise en place d'une prime d'émission

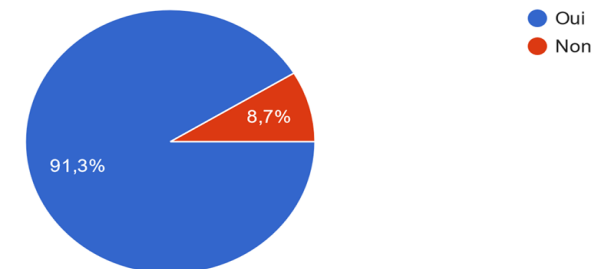
- 1 • **Equité** : égaliser les « droits aux dividendes » entre les actionnaires actuels et futurs

Le fait que les nouveaux actionnaires touchent potentiellement des dividendes à hauteur de 8€ net dès l'exercice 2023 serait compensé par une prime d'émission.

- 2 • Refléter la **prise de "valeur"** de l'entreprise 6 € par action au 31 Mars 2023

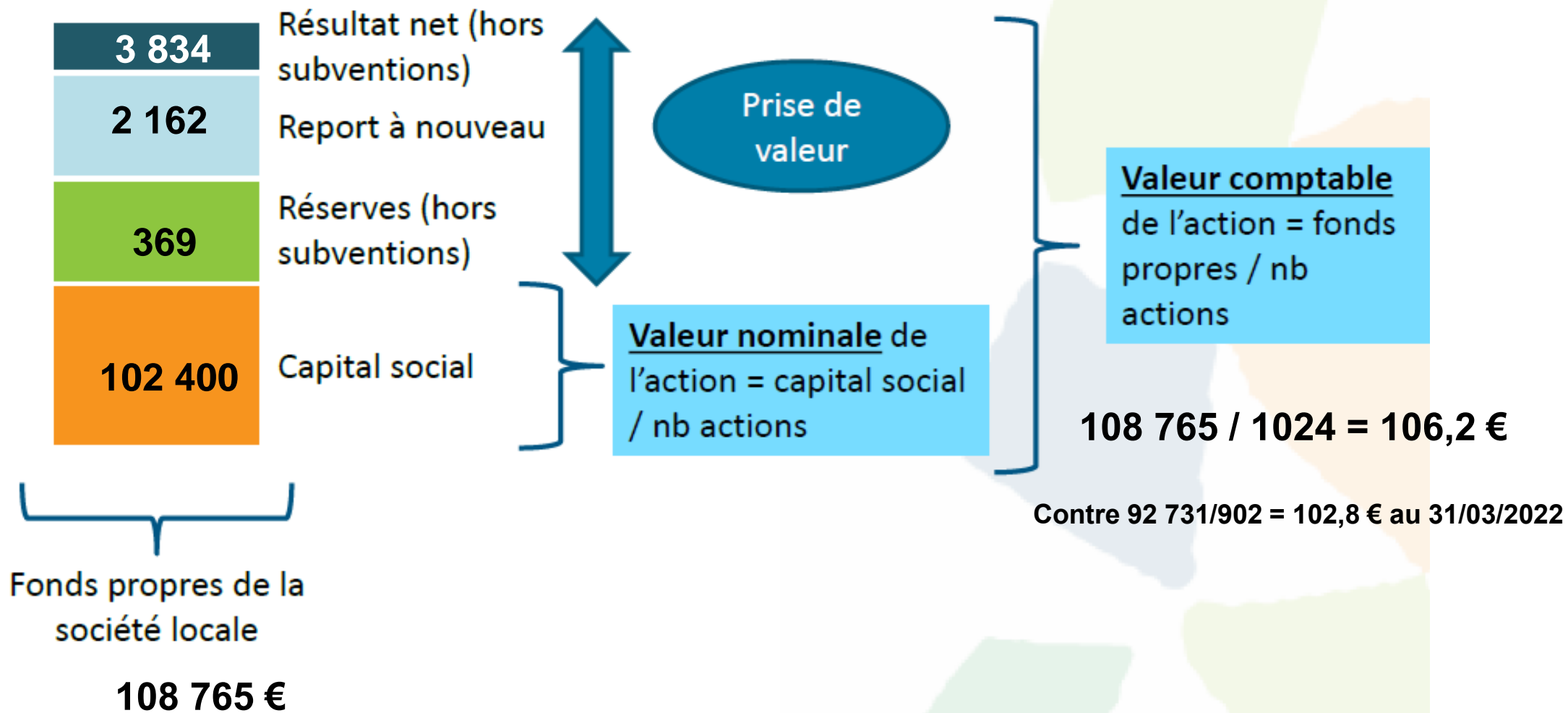
D'après l'enquête, les actionnaires semblent approuver majoritairement l'idée d'une prime d'émission

A ce jour, tous les actionnaires ont souscrit des actions ayant une valeur de 100€. Les nouveaux actionnaires qui souscriront au capital de NID'éner...plus-value). Etes-vous favorable à ce mécanisme ?
69 réponses



L'évolution de la valeur de l'entreprise

Au 31 mars 2023



Résolutions

Résolution #4 : distribution de dividende

- L'assemblée générale, après avoir entendu l'argumentaire du conseil de gestion, approuve la proposition de ne pas distribuer de dividende aux actionnaires suite à l'exercice fiscal 2022.

Résolutions

Résolution #5 : Prime d'émission

L'Assemblée Générale approuve la proposition du conseil de gestion de créer une prime d'émission de 10 €, à valoir sur toute nouvelle action émise par la société à compter de ce jour. Les primes d'émission perçues seront affectées à l'augmentation du capital social. La valeur de la part reste de 100 €.

Réduction du capital social (1/3)

Le taux d'Impôt sur les Sociétés (IS) dépend de la part du capital détenue par des personnes morales* à la clôture de l'exercice.

- si inférieure à 25%, IS à 15%
- si supérieure ou égale à 25%, IS à 25%
- **NID'énergies au 31 Mars : 32%** (contre 24,5% fin 2021)

Impact au détriment des actionnaires ou des investissements

- 2022 : -500 € en IS
- 2023 et après (à périmètre stable) : -900 €/an, soit -15 k€ sur 16 ans.

* CAPI, VDD, Collectivité, Radiance Humanis, OGEC Saint-Marc

Réduction du capital social (2/3)

Approches possibles

- 1) Augmenter le capital détenu par des personnes physiques pour compenser : +29 k€ environ
- 2) Transférer du capital détenu par des personnes morales vers des personnes physiques (vente / rachat) : 7 k€
- 3) Réduire le capital de la société en annulant certaines actions : -10 k€ environ

Eléments de décision

- Trésorerie disponible pour nouveaux projets environ 55 k€ > 200 kWc
- Pas d'opportunité mature à court terme pour justifier une levée de fond supplémentaire
- On préfère que les particuliers conservent leur épargne pour une éventuelle prochaine levée de fond ou comptes courants d'associés de moyen/long terme.
- Organisation vente/achat fastidieuse

Réduction du capital social (3/3)

Proposition du Conseil de Gestion



- 1) Réduire le capital de la société en rachetant/annulant 100 actions détenues par des personnes morales
- 2) Privilégier les gros investisseurs historiques CAPI et la mutuelle Radiance-Humanis

Actionnaires	Actuellement	Cible
CAPI	110	50
Radiance Humanis	80	40

Coût de l'opération pour NID'énergies : **11 k€**

100 actions * (100 € par action + 10 € de prime d'émission par action) à prélever sur trésorerie

Election au conseil de gestion



Conseil de Gestion

Composition actuelle et sortants

Nom	Prénom	Collège	Date de dernière élection	Année de renouvellement	Statut
TEYSSIER	Pauline	Particulier	12/9/2021	2024	
GERBAUD	Stéphane	Particulier	12/9/2021	2024	
LAVAL	Florent	Particulier	29/6/2019	2023	Candidat
FEURER	Christian	Particulier	17/10/2020	2023	Candidat
MARTIN	Gérald	Particulier	16/9/2022	2025	
HUMBERT	Noémie	Particulier	12/9/2021	2024	
VIAL	Guillaume	Collectivité	16/9/2020	2025	
DE FRESLON	Arnaud	Particulier	16/9/2022	2025	
DURAND	Emmanuel	Personne morale	17/10/2020	2023	Candidat
TISSERAND	Philippe	Particulier	16/9/2022	2025	
LAVILLE	Christophe	Collectivité	16/9/2022	2025	
GRIOTTIER	Jean-Bernard	Particulier	16/9/2022	2025	

12 membres depuis l'AG de 2022
3 places à pourvoir

Résolutions

Résolution #6

Élection des membres du conseil de gestion

L'assemblée générale, après avoir entendu les candidats, procède à l'élection de : XXX, XXX,... pour un mandat d'une durée de 3 ans.

Résolution #7

Pouvoirs au porteur

L'assemblée générale, statuant en sa forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Le moment
Extraordinaire ...



Changement d'adresse du siège

Pratiquement, le siège ne sert qu'à recevoir certains courriers - en réalité très peu.

La solution actuelle (depuis 2019) dans un centre de domiciliation n'est plus aussi pertinente qu'au moment de la décision.

Afin de limiter les charges d'exploitation et ainsi d'améliorer d'autant le résultat net, il est proposé de relocaliser le siège de la société en dehors d'un centre de domiciliation. En l'absence de locaux propres à l'entreprise, ça ne peut être qu'au domicile du président.

Coût de l'opération : environ **350 €** + charge admin pour les bénévoles à chaque changement

Bénéfice : **420 €/an**

Risques : changement de présidence, déménagement du président

Résolution #8 : Relocalisation du siège social de la société

L'Assemblée Générale approuve la proposition du conseil de gestion de relocaliser le siège de la société au domicile du président actuel, Florent LAVAL, au 21 rue de Belmont, 38090 VAULX-MILIEU.

Résolutions

Résolution #10 : Pouvoirs au porteur

L'assemblée générale, statuant en sa forme ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.



Perspectives 2023 et ...

Vision des bénévoles début 2023

Constat : on manque de bénévole

Enjeux prioritaires :

- Recruter un expert “communication”
- Communiquer pour recruter des bénévoles

Pour faire quoi ?

- On continue les projets PV (moteur et ciment), sans démarchage actif.
- Préparation et animation d'une conférence sur l'énergie

